

très près avec une loupe, on voit fort distinctement à l'envers, au-dessus de la coupure faite pour l'assemblage, deux veines, ou pour mieux dire, deux éclats qui ont suivi les veines, et qui ne peuvent provenir que d'un arbre résineux à veines alternativement tendres et dures. On voit, déposées sur le bois, des portions de gomme ou de résine, probablement de l'encens dont on oignait les reliques, quand on les vénérât. La face antérieure est rugueuse. La tête est couverte d'une petite calotte en or très mince.

Une traverse étroite, provenant d'une autre origine est attachée avec une soie rouge au montant que je viens de décrire.

*Sainte-Marie-du-Peuple.*—Cette église, où l'on m'avait dit qu'il y avait des fragments de la vraie Croix, n'en a que des parcelles infiniment petites.

*Sainte-Marie-in-Transévère.*—Indépendamment d'une croix importante par son travail, et dont il sera question plus loin, l'église de Sainte-Marie-in-Transévère possède une toute petite parcelle, ne cubant guère que 8 à 10 millimètres et qui fut donnée par le duc d'York, depuis Jacques II. Le reliquaire qui la renferme est un véritable bijou en émail avec de petites figures ronde bosse, en couleur. C'est ravissant de détail.

*Saint-Paul-hors-les-Murs.*—Il y a environ deux siècles, on donna au monastère des Bénédictins à Saint-Paul-hors-les-Murs un morceau de la vraie Croix, contenu dans un très beau reliquaire en cristal